

INFOS TRAVAUX

Aménagements
Réalisation des enrobés
Avenue André Malraux



VILLE PRUDENTE



ASSOCIATION PRÉVENTION ROUTIÈRE

ROUTE BARRÉE 2 JOURS

ENTRE LE 23 ET 25 FÉVRIER (SELON MÉTÉO)

Après la pose de 1 450 mètres de bordures, la création de 500 ml de trottoir, la création de 700 m² d'espaces verts supplémentaires, la plantation de 27 arbres il est temps de finir le chantier avec **la réalisation des enrobés de la voirie.**

Cette phase du chantier nécessite la fermeture complète de la voirie pour 2 jours au vu des imposants engins de chantiers mobilisés.

L'accès des riverains sera impossible entre 8h00 et 17h00.

Durant les trois jours :

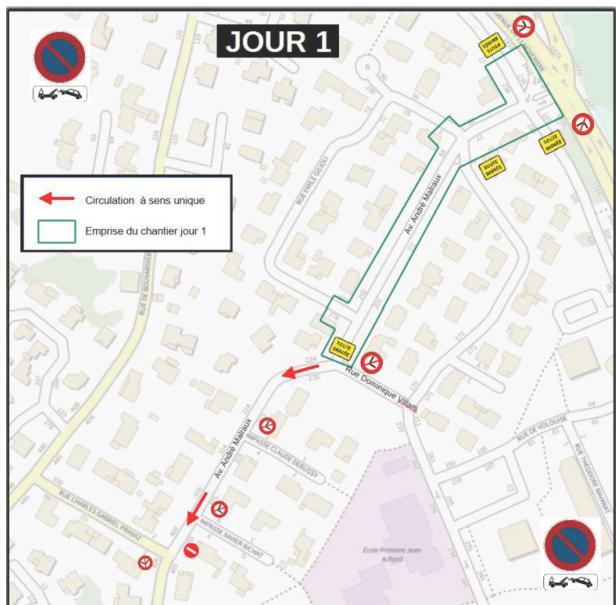
- Il sera interdit de stationner sur André Malraux entre la rue Gabriel Pravaz et les feux tricolores.
- Les véhicules en stationnement entre 6h00 et 18h00 seront mis en fourrière.

TOURNEZ POUR VOIR LES PLANS →

• **Jour 1 :**
23 ou le 24/02 selon météo

Tronçon entre les feux tricolores et la rue Dominique Villars.

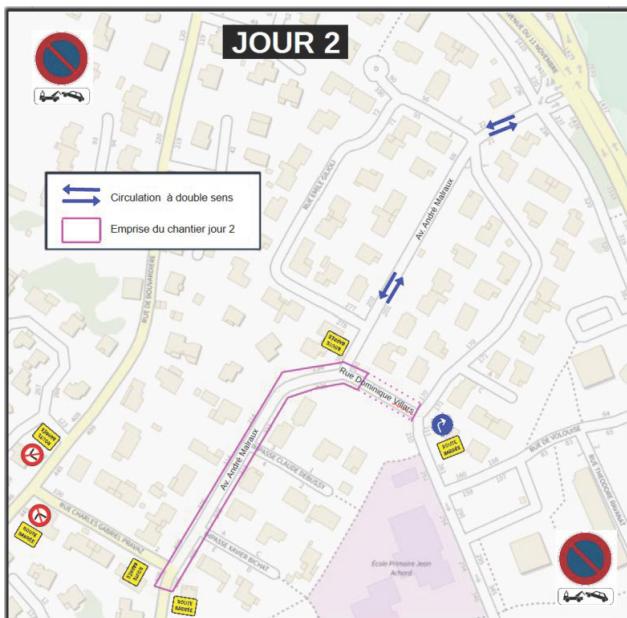
Les habitants de la rue Émile Gioli pourront sortir du coté rue Dominique Villars puis sortir du coté route départementale à l'avancement.



• **Jour 2 :**
24 ou le 25/02 selon météo

Le tronçon réalisé la veille sera ré-ouvert à la circulation dans les deux sens.

Les travaux concerteront le tronçon entre la rue Dominique Villars et la rue Gabriel Pravaz.



Infos : Services techniques au 04 76 50 47 40 ou mail techniques@ville-voreppe.fr